

M. Scott (Danforth): Monsieur le président, voulez-vous faire part de ces commentaires au comité de direction du programme et de la procédure? Il semble évident que la majorité des membres présents veulent qu'on étudie le sujet en profondeur.

Le président: Nous examinerons certes de près le problème, ainsi que la méthode d'aider les toxicomanes à reprendre une vie normale. Ensuite, j'ignore ce que nous pourrons faire, mais si nous pouvons accomplir cela, ce sera une importante réalisation.

Avant de vous remercier, monsieur Klein, j'aimerais à signaler au Comité que les témoins suivants comparaitront devant nous jeudi de cette semaine, à 11 heures: représentant l'Association canadienne des chefs de police, M. E. A. Spearing, M.B.E., président, et directeur des enquêtes pour le compte du National-Canadien à Montréal; M. Arthur J. Cookson, président du comité des amendements aux statuts, chef de police de Regina, et M. James P. MacKey, président du comité qui a présenté des mémoires au Comité de la

réadaptation et qui est aussi chef de police de Toronto métropolitain.

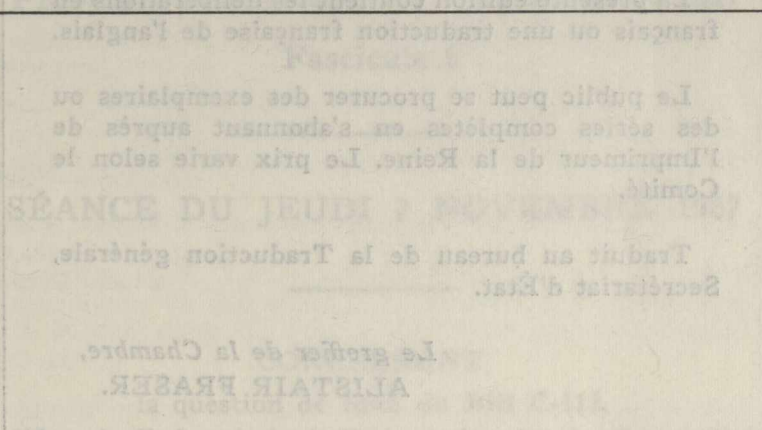
Il convient peut-être en ce moment de demander qu'on propose et appuie une motion portant que des frais de subsistance et de déplacement raisonnables soient versés à MM. E. A. Spearing, Arthur J. Cookson et James P. MacKey, qui ont été convoqués et qui comparaitront devant le Comité le 2 novembre 1967 en ce qui concerne le bill C-115 présenté par M. Tolmie au sujet de la destruction des dossiers judiciaires.

M. Woolliams: J'ignore ce que vous voulez dire par raisonnable de nos jours. En tout cas, j'en fais la proposition.

M. Forest: J'appuie la motion.

(La motion est adoptée.)

Le président: Monsieur Klein, je vous remercie au nom du Comité. (*Applaudissements*) Vous voyez tout l'intérêt que suscite la question que vous avez soulevée et nous vous en remercions.



De l'Association canadienne des chefs de police: MM. E. A. Spearing, M.B.E., président; James P. MacKey, ex-président; Arthur J. Cookson, deuxième vice-président et président du comité pour la modification des lois; D. N. Cassidy, secrétaire-exécutif; Walter Boice, président du comité de la préservation des preuves et de l'aide aux jeunes délinquants.

IMPRIMERIE DE LA REINE EN CONTRAÎTE DE LA PARLEMENTAIRE
OTTAWA 1967